

**Communiqué de prévision de dépassement du seuil d'information et de recommandation pour le 12/04/2022**

<b>Polluant en cause</b>	<b>Particules fines de moins de 10 micromètres de diamètre.</b> Cela s'explique en partie par le passage de brumes de « poussières du Sahara » dans l'atmosphère de la Guyane.
<b>Zone concernée</b>	<b>Stations de l'île de Cayenne et Kourou</b>
<b>Prévision de seuil dépassé</b>	<b>Seuil d'information et de recommandation : 50 µg/m<sup>3</sup> de moyenne journalière</b>
<b>Commentaires</b>	<p><i>Depuis plusieurs jours, une brume de poussière survole notre territoire. Par conséquent de fortes concentrations de particules fines PM<sub>10</sub> sont présentes dans notre atmosphère. Ce matin, le seuil d'information et de recommandation est dépassé sur nos trois stations.</i></p> <p><i>Aujourd'hui, à 9H, les concentrations moyennes en particules fines PM<sub>10</sub> étaient de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><i>◆ 51,6 µg/m<sup>3</sup> sur Cayenne ;</i></li> <li><i>◆ 57,1 µg/m<sup>3</sup> sur Matoury ;</i></li> <li><i>◆ 54,2 µg/m<sup>3</sup> sur Kourou.</i></li> </ul> <p><b>Compte tenu de la présence de brume de poussière, il est prévu que les concentrations en particules PM<sub>10</sub> soient supérieures au SIR pour la journée d'aujourd'hui.</b></p> <p><b>La procédure d'alerte est déclenchée ce mardi 12/04/2021.</b></p> <p>L'épisode annoncé pour le 11/04/2022 n'a pas eu lieu.</p>
<b>Prévisions</b>	<i>La brume de poussière devrait rester présente dans l'atmosphère de Guyane durant les prochains jours.</i>

## Recommandations sanitaires

**Aux personnes vulnérables** (femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques) **et sensibles** (personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, immunodéprimées, souffrant d'affections neurologiques ou à risque cardiaque, respiratoire, infectieux)), **nous recommandons de :**

- Privilégier des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort ;
- Prendre conseil auprès de votre médecin pour savoir si votre traitement médical doit être adapté ;
- Prendre conseil auprès d'un professionnel de santé en cas de gêne respiratoire ou cardiaque ;
- Eviter les zones à fort trafic routier, aux périodes de pointe ;
- Privilégier les activités modérées.

**Nous recommandons à la population générale de :**

- Privilégier des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort ;
- Prendre conseil auprès d'un professionnel de santé en cas de gêne respiratoire ou cardiaque ;

- Réduire, voire de reporter, les activités physiques et sportives intenses<sup>1</sup> (dont les compétitions)

## Recommandations comportementales

---

**Afin de ne pas aggraver la situation, nous recommandons à tous de :**

- Ne pas brûler vos déchets verts, ne pas allumer de barbecues et de ne pas pratiquer l'abattis ;
- Privilégier le covoiturage, les transports en commun ainsi que les modes de déplacements doux (marche, vélo, ...);
- Éviter les travaux et nettoyages émetteurs de poussières (rénovation, bâtiments, ...).

---

<sup>1</sup> Activité physique sportive et intense : activité qui oblige à respirer par la bouche